



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/10/15

Reçu en Préfecture le : 27/10/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 octobre 2015
D - 2015/527

Aujourd'hui 26 octobre 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Interruption de séance de 17h10 à 17h20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Madame Ana maria TORRES, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE

Palais des Sports. Réhabilitation. Avenants aux marchés de travaux. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations n° D-2013/697 du 18 novembre 2013, D-2015/41 du 26 janvier 2015 et D-2015/209 du 27 avril 2015, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux et les avenants pour la réhabilitation du Palais des Sports pour un montant total de 4 770 577,26 € HT.

Dans le cadre de ces travaux, certains ajustements sont nécessaires en raison des aléas techniques rencontrés sur le chantier.

Les marchés de travaux concernés par ces modifications doivent être adaptés en conséquence :

Lot n° 03 – SERRURERIE

Marché n° 2013/437 - Entreprise SOBLACO

- la suppression de l'accès direct au parking depuis le sous-sol du palais des sports entraîne la suppression des portes pleines
- suppression des mains courantes dans les cheminements des gradins
- pour permettre une meilleure visibilité de l'aire de jeu, les lisses métalliques au dessus des murets des gradins ont été remplacées par un habillage en médium
- suppression de la lisse située sur la galerie technique en partie haute

	Montant en € HT	% variation
Montant initial du marché	458 240,00	
Montant du présent avenant	- 1 100,00	
Nouveau montant du marché	457 140,00	- 0,24 %

Lot n° 04 – MENUISERIE INTERIEURE**Marché n° 2013/438 - Entreprise BATTUT**

- modification du sens des huisseries des BP 15/47/84
- remplacement des trappes de visite en bois par des trappes PLP Knauf
- modification des panneaux en médium perforés au droit des bouches de ventilation
- réalisation des plans vasques initialement à la charge de la société MAESTRO
- suppression d'une porte et de 2 placards suite à la modification d'aménagement des locaux traiteurs

	Montant en € HT	% augmentation
Montant initial du marché	306 843,20	
Montant du présent avenant	6 680,78	
Nouveau montant du marché	313 523,98	+ 2,18 %

Lot n° 05 – PLATRERIE - FAUX PLAFOND**Marché n° 2013/439 - Entreprise NAVELLIER**

- suppression des faux plafond en résille métallique dans la circulation nord des vestiaires
- réalisation de doublages supplémentaires pour habillage des réseaux
- réalisation d'une cloison en plâtre à la place d'une cloison en maçonnerie à la charge de Maestro file 7 dans la circulation des joueurs
- prolongement des gaines en promat à la demande du bureau de contrôle

	Montant en € HT	% augmentation
Montant initial du marché	118 472,73	
Montant de l'avenant n°1	16 543,75	
Montant du présent avenant	9 456,97	
Nouveau montant du marché	144 473,45	+ 21,95 %

Lot n° 07 – CARRELAGE-FAIENCE-SOL SOUPLE**Marché n° 2013/440 - Entreprise PLAMURSOL**

- fourniture et pose de 2 trappes de sol
- remplacement des plinthes dans les douches par de la faïence murale
- fourniture et pose de faïence murale dans le local traiteur

	Montant en € HT	% augmentation
Montant initial du marché	69 253,69	
Montant de l'avenant n°1	1 870,20	
Montant du présent avenant	2 453,72	
Nouveau montant du marché	73 577,61	+ 6,24 %

Lot n° 08 – PARQUET SPORTIF**Marché n° 2013/441 - Entreprise ATLANTIC PARQUET**

- réalisation de 7 trapons supplémentaires
- suppression des plinthes périphériques de la salle

	Montant en € HT	% variation
Montant initial du marché	107 958,51	
Montant du présent avenant	- 2 000,00	
Nouveau montant du marché	105 958,51	- 1,85 %

Lot n° 09 – peinture - revêtement muraux**Marché n° 2013/442 - Entreprise SOPREA**

- mise en place d'une protection sous les poutres de la coursive Est du fait de la faible hauteur de passage libre
- reprise du mur dans le club house suite au dégât des eaux
- mise en peinture de la circulation sud

	Montant en € HT	% augmentation
Montant initial du marché	221 340,44	
Montant de l'avenant n°1	27 825,40	
Montant du présent avenant	9 105,32	
Nouveau montant du marché	258 271,16	+ 16,69 %

Lot n° 10 – mobilier des tribunes et équipements sportifs

Marché n° 2013/443 - Entreprise SPORT FRANCE

- suppression de la dépose des sièges existants
- remplacement des tables de presse par 6 pupitres et 2 tables commentateurs

	Montant en € HT	% variation
Montant initial du marché	134 084,10	
Montant du présent avenant	- 44 316,45	
Nouveau montant du marché	89 767,65	- 33,05 %

Lot n° 12 – ELECTRICITE – COURANT FORT ET FAIBLE

Marché n° 2013/445 - Entreprise PASTORINO

- adaptation et complément des équipements de sécurité incendie. Les commandes de signalisation, coffrets de réarmements et le câblage associé à ces équipements, n'ont pas été prévus dans le cadre du projet mais sont nécessaires pour respecter la réglementation incendie
- modification des luminaires dans les coursives, circulation sud et locaux techniques
- suppression du système d'affichage de l'heure

	Montant en € HT	% augmentation
Montant initial du marché	300 000,00	
Montant de l'avenant n°1	1 280,00	
Montant du présent avenant	27 069,69	
Nouveau montant du marché	328 349,69	+ 9,45 %

**Lot n° 13 – chauffage / climatisation / ventilation / plomberie -
Marché n° 2013/446 - Entreprise SERCLIM**

- suppression de 3 radiateurs dans la coursive nord
- reprise des escaliers dans les couloirs zone nord
- dépose des panneaux OSB en façade
- coulage d'une dalle béton à l'entrée de l'aire de jeu
- reprise du muret de soubassement de l'escalier file 12/13
- reprise des épaufrures dans le plafond des sanitaires
- suppression du flochage dans les locaux techniques
- suppression réalisation des marches des passerelles

	Montant en € HT	% augmentation
Montant initial du marché	830 800,94	
Montant de l'avenant n°1	- 67 099,06	
Montant de l'avenant n°2	338 142,96	
Montant du présent avenant	- 7 352,03	
Nouveau montant du marché	1 094 492,81	+ 31,74 %

Le montant de ces ajustements porte le montant global de l'opération à 4 770 575,26 € HT.

En conséquence, et comme suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'offres, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés précités, en application de l'Article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 – article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 octobre 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE